DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2025

Votants: 44

Convocation du Conseil municipal :

le 16/09/2025

Publication: le 26/09/2025

Délibération n° D-2025-259

Collecte, tri et valorisation des métaux issus des crémations - Approbation de l'accord-cadre

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique ROUILLE-SURAULT, Monsieur Hugo PASQUET-MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Madame ZANATTA Lydia

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Gerard LEFEVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Véronique BONNET-LECLERC, ayant donné pouvoir à Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, ayant donné pouvoir à Madame Julia FALSE

Excusés:

Monsieur Baptiste DAVID.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 septembre 2025

Délibération n° D-2025-259

<u>Direction Citoyenneté et Population</u>

Collecte, tri et valorisation des métaux issus des crémations - Approbation de l'accord-cadre

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

De par ses missions, le crématorium de la Ville de Niort produit des résidus métalliques ferreux et non ferreux. Ces résidus sont récupérés à l'issue des crémations (prothèses, vis, plaques, clous, agrafes, bijoux, etc.).

Ces résidus sont composés de différents métaux : fer, bronze, zinc, aluminium, inox, métaux précieux et autres. Chaque année, sont ainsi collectés entre 600 kg et 900 kg de métaux.

Après tri, recyclage et revente par un prestataire spécialisé, une partie des recettes issues de cette valorisation est restituée au crématorium de Niort.

Conformément à la règlementation, ces recettes sont dédiées à la prise en charge des obsèques des défunts en situation d'impécuniosité décédés sur le territoire niortais.

Le marché est passé sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire, d'une durée d'un an à compter de sa date de notification, et reconductible 3 fois.

L'accord-cadre fixe un montant maximum annuel de reversement à 30 000 € prix net.

Après déroulement de la consultation, le marché a été attribué comme suit : ORTHOMETALS BV Mandeveld 7 - 7942 – KE MEPPEL - PAYS-BAS

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le marché et autoriser sa signature.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 44
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 1

Le Secrétaire de séance Le Président de séance

Lydia ZANATTA Jérôme BALOGE